

PRESTATION

Égalité
Fraternité
INTERMINISTERIELLE

(P.I.M.)

Séjour en centres de loisirs sans hébergement

Si mini-camps, reportez-vous à la page concernée

Cette prestation est payée par période de trois mois.

Le dossier doit être envoyé à la fin de chaque trimestre.

INFORMATIONS

Version ianvier 2022

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Cette prestation subventionne une partie des frais de séjour effectué en centre de loisirs sans hébergement par les enfants des personnels de l'Education nationale sous certaines conditions.

ATTENTION : Le montant de l'aide ne peut être supérieur au prix payé par la famille.

LES CONDITIONS D'OBTENTION DE LA PRESTATION

ATTENTION : L'attribution des prestations sociales a un caractère facultatif ; elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits prévus à cet effet.

LES BENEFICIAIRES DE CETTE PRESTATION

- Les agents titulaires et stagiaires en position d'activité, rémunérés sur le budget de l'Etat, travaillant à temps plein ou partiel ;
- Les maîtres contractuels ou agréés à titre définitif ou provisoire exerçant dans un établissement d'enseignement privé sous contrat en position d'activité ;
- Les retraités de l'éducation nationale résidant dans l'académie ;
- les agents non-titulaires liés à l'Etat par un contrat de droit public conclu pour une durée initiale égale ou supérieure à 10 mois, rémunérés sur le budget de l'Etat au moment du séjour.

Ex : AESH ayant conclu un contrat avec les directions des services départementaux de l'éducation nationale.

<u>Sont exclus de cette prestation</u> : les **assistants d'éducation** (AED) et AESH ayant conclu un contrat avec un établissement public local d'enseignement

POUR PERCEVOIR CETTE PRESTATION

Conditions générales

- L'enfant doit être âgé de moins de 18 ans le 1^{er} jour du séjour et être à la charge de l'agent au sens des prestations familiales ;
- Le séjour doit avoir lieu dans un centre de loisirs ayant reçu l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des sports. Les centres de loisirs sans hébergement sont des lieux d'accueil recevant des enfants à la journée à l'occasion des congés scolaires et du temps de loisirs ;
- Cette prestation est accordée indifféremment au père ou à la mère, mais ne peut en aucun cas être versée aux deux parents ;
- La prestation est versée sans limitation du nombre de journée;
- La demande doit être envoyée, dûment remplie et accompagnée de tous les justificatifs, à la fin de la période de trois mois
- Si les deux parents sont fonctionnaires, un seul peut prétendre à la PIM
- Agent ayant un quotient familial inférieur ou égal à 12 400€

Comment calculer le quotient familial (QF) ?

QF = Revenu brut global divisé par le nombre de parts fiscales ≤ 12 400€

	Taux 2022		
Sans hébergement (journée) :	5,55€		
Sans hébergement (demi-journée) :	2,80€		
Mini camp (<i>avec hébergement</i>) - enfant de moins de 13 ans - de 13 à 18 ans au 1 ^{er} jour de séjour	7,69€ / jour 11,63€ / jour		

ATTENTION: Un dossier sera constitué pour chaque enfant.

Le dossier de demande comprendra :

Le formulaire de la demande, dûment rempli et signé, en 3 exemplaires : l'exemplaire original signé + 2 copies ;

- 2 relevés d'identité bancaire ou postale comportant nom, prénom, adresse du demandeur, ainsi que le N°
 IBAN;
- □ La photocopie de l'avis d'imposition complet portant sur l'année N-2 (l'année N est l'année où a lieu le séjour), à savoir l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 ;
- □ L'attestation de paiement de prestations de la caisse d'allocations familiales ou de la mutualité sociale agricole. Si vous ne percevez pas de prestations de la CAF ou de la MSA joindre OBLIGATOIREMENT une attestation indiquant le NON VERSEMENT de prestations ;
- La copie du livret de famille complet et tenu à jour uniquement lorsque l'enfant porte un nom différent de celui du demandeur, ou lorsqu'un nouvel enfant est né depuis moins d'un an par rapport à l'année concernée par l'avis d'imposition ;
- Le cas échéant un justificatif de retraite ;
- L'attestation de présence indiquant le montant acquitté par la famille ;
- □ si l'activité a lieu en mini-camp, joindre une attestation qui précise le nombre de jours ;
- si sur une même période ont lieu plusieurs activités (centre aérés et mini-camps), fournir une attestation pour chaque activité avec le nombre de jours.
- Joindre l'attestation employeur (cf document ci-joint)

Pour tous:

□ Parents mariés ou vivant maritalement : faire remplir l'attestation jointe par l'employeur du conjoint s'il
exerce dans une autre administration ou dans le secteur privé, et la joindre obligatoirement au dossier ;
□ Toutes pièces justifiant un changement de la situation familiale de l'agent (ordonnance de non-

conciliation, jugement de divorce, acte de décès, naissance d'un enfant) depuis l'année concernée par l'avis d'imposition ;

□ En cas de séparation, divorce ou veuvage intervenus au cours de l'année N, joindre impérativement les deux avis d'imposition établis pour l'année entière.

Pour les non - titulaires :

- □ La copie du dernier bulletin de salaire du demandeur;
- □ La copie de l'arrêté de nomination ou du contrat de travail.

Pour les personnels séparés ou divorcés :

□ La copie du jugement fixant la résidence du (des) enfant(s).

<u>IMPORTANT</u>: Signaler dans les meilleurs délais tout changement administratif (les coordonnées bancaires, naissance, divorce....) pouvant intervenir pendant la procédure de traitement du dossier

Après votre première demande de prestation, inutile de fournir à nouveau les pièces telles que : le livret de famille, le jugement de divorce et l'avis d'imposition en cas d'absence de modifications de votre situation.

La situation de l'agent prise en compte pour l'étude du dossier sera celle de la date de réception du dossier COMPLET qui doit parvenir dans le mois suivant la période trimestrielle concernée au :

> Rectorat d'Orléans-Tours PARH - Bureau de l'action sociale 21 rue Saint Etienne 45043 ORLEANS cedex 1

Cadre réservé à l'administration N° CHORUS	DP :

PRESTATION

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

INTERMINISTERIELLE

Liberté Égalité Fraternité

(P.I.M.)

Version janvier 2022

Séjour en centres de loisirs sans hébergement

L'enfant doit être âgé de moins de 18 ans le 1er jour du séjour

Si mini-camps, reportez-vous à la page suivante

DEMANDE DE PRESTATION

Renseignei	ments ·	Den	nandeur		Conjoint	
lom et prénom			idildedi		Conjoint	
<u> </u>						
Nom de naissance						
Date et lieu de nais	sance					
Profession						
Adresse personnell	e complète					
Téléphone et mail						
N° INSEE						
Dénomination et vill l'établissement d'aff demandeur						
Situation familiale d (<i>préciser la date</i>)	lu demandeur	☐ Marié(e) ☐ V	` ,			
Damasiumamauta		Nom	Prénc	om	Date de naissance	
Renseignements concernant l'enfant						
	fie, sur l'honneu	es et/ou d'emprisonnemer ur, l'exactitude des renseign de	ements portés ci-dessus	 :.	originale du demandeur	
CEF	RTIFICAT DE PRES	ENCE (à établir par le directeur d	u centre)	Cadre réservé à	l'Administration	
Organisme gestionnai	re :					
N° d'agrément :	•••••			Date d'arrivée dans le service :		
Le directeur du centre	désigné ci-dessu	s atteste que l'enfant :		Revenu brut global		
_		Prénom :		Nombre de parts		
a effectué un nombre de jours de séjour sans hébergement pendant la période :		ent pendant la période :				
☐ du 1 ^{er} janvier au 31 mars ☐ du 1 ^{er} avril au 30 juin			QF			
☐ du 1er juillet au 30	septembre	☐ du 1eroctobre au 31 dé	cembre	Nombre de jours		
Lieu du séjour : ville				Taux		
Le prix du séjour dema	andé à la famille a	a été de :	€			
Ale				Prix payé par la fami	ille	
Cachet de l'organisme ou signature du directeur du Centre				Montant à payer		
1		iono imposóco nov lo véal				

Le recteur certifie que les conditions imposées par la réglementation pour bénéficier de l'action sociale sont remplies.

A Orléans, le

Cadre réservé à l'administration N° CHORUS	DP :	

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS INTERMINISTERIELLE

PRESTATION

Liberté Égalité Fraternité Version janvier 2022

ITC	DI	м	NII	2	re	DI		

Séjours (effectués	en	mini-camps	

(P.I.M.)

L'enfant doit être âgé de moins de 18 ans le 1er jour du séjour

		DEMANDE DE PR	ESTATION	I		
Renseignement	ts:	Demandeu		Conjoint		
Nom et prénom						
Nom de naissance						
Date et lieu de naissance	Pate et lieu de naissance					
Profession						
Adresse personnelle complète				,		
Téléphone et mail						
N° INSEE						
Dénomination et ville de l'établissement d'affectat demandeur	tion du					
Situation familiale du demandeur (préciser la date)						
		Nom	Pr	rénom	Date de naissance	
Renseignements concernant l'enfant						
		ur, l'exactitude des renseignements	oortés ci-dessus.			
CEPTIFIC	AT DE DDEG	SENCE (à établir par le directeur du centre)		Signature <u>originale</u> du demandeur		
				Cadre réservé à l'Administration		
•				Date d'arrivée dans le service :		
Le directeur du centre désig				Revenu brut global		
Nom		prénom				
a effectué un nombre de	j	ours de séjour en mini-camp pendant la p	période :	Nombre de parts		
du:au/				QF		
Lieu du séjour : ville				Nombre de jours		
Le prix du séjour demandé à la famille pour le mini-camp a été de :€				ŕ		
Cachet de l'organisme Ale				Taux		
		Le Directeur du Cen	tre	Prix payé par la famill	e	
				Montant à payer		
Le recteur certifie que les	conditions	imposées par la réglementation pour	bénéficier de l'acti	ion sociale sont rempli	es.	

A Orléans, le

ATTESTATION

à faire remplir par l'employeur du conjoint (lié par mariage, pacs ou concubinage) travaillant dans le secteur privé ou dans une administration, autre que l'Education nationale Je soussigné (e)..... en qualité de Atteste □ participer aux frais ☐ ne pas participer aux frais du (des) séjour(s) défini(s) ci-après et concernant l' (les) enfant de : Monsieur ou Madame (nom et prénom du demandeur)..... Montant versé par Montant versé par NOM **PRENOM** Période du l'employeur au titre de l'employeur au titre de de l'enfant de l'enfant séjour la PIM* participation aux frais de séjours (autre que la PIM) du..... au..... du..... au..... du..... au..... * la PIM (Prestation sociale interministérielle concerne uniquement les fonctionnaires) Type de séjours (cocher la case utile) □ centre de vacances avec hébergement □ centre de loisirs sans hébergement ☐ maison familiale de vacances □ village familial de vacances □ classe de découverte □ séjour linguistique □ gîte ☐ mini-camp, mini colonie

Fait à.....le.....

Cachet et signature